



Compte-rendu de la Commission « Handicap Adultes »
Groupe SAVS – SAMSAH
Bilan de l'année 2017

Nombre de réunions : le sous-groupe SAVS –SAMSAH s'est réuni 5 fois durant l'année 2017

- Le 16 janvier : dans les locaux de l'Apei des 2 Vallées à Marolles
- Le 6 avril : dans les locaux de la MAS : Apei de Saint-Quentin
- Le 1er juin, à la DIPAS à Laon
- le 10 octobre : à la MDPH
- le 12 octobre : dans les locaux du foyer de vie APF à Saint Quentin

Nous remercions les collègues qui nous ont accueillis.

Participants:

Une moyenne de 10 participants à chaque réunion.

Thèmes abordés :

Comme l'an passé, le fil rouge de ces réunions a été la mise en œuvre du cahier des charges des missions et fonctionnement des SAVS et SAMSAH de l'Aisne.

Les travaux ont notamment porté sur :

- Le rôle pivot des SAVS et SAMSAH
- La gestion de la file active
- Les conventions et partenariats

Il est ressorti de ces réunions un questionnement général sur la mise en place de ces dispositifs, Nous avons donc sollicité un RDV qui a eu lieu le 1^{er} juin 2017 dans les locaux de la DIPAS. Il nous a été confirmé la volonté de travailler en partenariat, de mettre en place les groupes de travail au 2^{ème} semestre 2017 et d'ici la fin d'année, de faire apparaître les objectifs d'accompagnements sur les notifications d'orientation, ceci en lien avec SERAFIN-PH.

Pour info ; la MDPH est revenue sur le terme « accompagnement séquentiel » qui ne semblait pas correspondre à la réalité du terrain, et nous a expliqué, qu'en fait, l'organisation en rapport avec les 30% supplémentaires devait être traitée en interne dans l'organisation des services. (notion d'accompagnement soutenu ou non...)

Nous avons eu pour cela une rencontre à la MDPH en octobre dernier qui a abouti à la mise en place d'une fiche **qui a vocation de liaison entre les services et la MDPH afin de mesurer l'écart entre les attendus de l'orientation et la réalité du travail sur le terrain.** Cette fiche est en phase



d'expérimentation. Pour l'instant nous n'avons pas vraiment eu de retours concernant ces fiches qui aujourd'hui ne nous paraissent pas forcément répondre à nos objectifs de travail.

Nous avons également évoqué les indicateurs de l'ANAP lors de nos rencontres. Le projet territorial de santé, le travail avec les SAAD.

Enfin en conclusion nous souhaitons dire que ce groupe de travail permet aux uns et aux autres des échanges d'informations qui nous sont précieuses et qui viennent enrichir notre travail au quotidien.

Perspectives :

Nous avons à cœur de pouvoir échanger avec d'autres partenaires dans le cadre de ses réunions et nous travaillons à faire venir différentes personnes.

L'articulation avec les SAAD est un sujet sur lequel nous devons être particulièrement vigilants.

Le groupe souhaite mettre en place un travail sur un échange d'expertise entre les équipes avec comme support des rencontres à thème.

Claudie Ducarre et Pascale Maury